



POLE ADMINISTRATION

Communiqué

Date : 13.01.2022

Signataire : Thomas BOUSSEAU

Depuis 2 ans où la pandémie est présente, le Comité de BasketBall du Maine-et-Loire suit scrupuleusement les consignes ministérielles et fédérales.

Celles-ci nous ont amenés à ne pas jouer pendant plus de 6 mois, et à annuler 2 saisons.

A ce jour, grâce à la vaccination, et malgré une multiplication importante du nombre de cas, aucune consigne ministérielle, préfectorale ou de la FFBB ne restreint cette possibilité de jouer, avec les protocoles adéquats.

Si 80 % des rencontres ont bien eu lieu le weekend dernier, vous êtes nombreux à nous indiquer une accélération constante des cas Covid, notamment chez les plus jeunes, et les difficultés ou craintes à participer aux futures journées de championnat.

La complexité pour les joueurs-ses, parents, dirigeants de clubs qui doivent jongler sans arrêt avec des cas Covid, des cas contacts, des tests... pour des maintiens ou reports, est réelle, en particulier chez les moins de 13 ans.

C'est pourquoi le Bureau Départemental, après concertation avec la Ligue Régionale et les Comités voisins, et consultation de la FFBB, a pris les décisions suivantes **pour les 2 prochains weekends du 15-16 et 22-23 janvier 2022** :

- **U9 - U11 - U 13**

Report de toutes les rencontres : voir nouveau calendrier en Pièce Jointe

Si les 2 équipes souhaitent jouer, d'un commun accord, le 15-16-22 ou 23 janvier, les rencontres peuvent être maintenues.

- **U15 - U17 - U18 – U20 - Seniors**

Maintien de toutes les rencontres

- Si les 2 équipes souhaitent reporter une rencontre, d'un commun accord, c'est possible, et le dispositif habituel sur FBI est applicable et à saisir immédiatement. Aucun justificatif ne sera nécessaire.

Pour les rencontres arbitrées officiellement, si la rencontre est reportée d'un commun accord, il convient d'en informer le Comité Départemental avant le vendredi à 14 h 00.

- Si l'une des deux équipes souhaite reporter la rencontre pour des raisons de Covid sans l'accord de l'autre équipe, c'est le protocole FFBB en Pièce jointe qui s'applique.
- Dans le cas d'un Forfait, aucune pénalité financière ne sera appliquée.
- Tout autre cas sera étudié par la Commission Sportive

FBI

Les saisies dans FBI pour ces 2 journées à repositionner seront ouvertes la semaine prochaine.

Nous vous proposons une visioconférence pour les procédures de dérogations via FBI, le **lundi 17 janvier à 20 h 00** au lien suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/88040300679>

ID de réunion : 880 4030 0679

Ces dispositifs ne sont valables que pour les deux journées des 14-15-16 et 21-22-23 janvier 2022.

La date limite de report pour les championnats de 2^{ème} phase D1 de U15 à U20 est maintenue au 6 mars 2022

Pièces jointes :

- [Note de Report COVID](#)
- [Calendrier](#)



COMMUNIQUE DE LA LIGUE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE

Afin de faire face à l'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus COVID-19, la Ligue Régionale, afin de protéger les publics les plus jeunes, décide de reporter les journées du championnat U13 Régional prévues les 15 et 22 Janvier 2022.

La Commission Régionale 5x5 reviendra prochainement vers les clubs concernés pour la reprogrammation de ces journées.

Conformément aux directives de notre Ministère de tutelle et de notre Fédération, l'ensemble des autres compétitions sont maintenues pour le moment. Le protocole de report de rencontre va subir quelques modifications qui seront transmises par la Commission Régionale 5x5.

Bien entendu, nous restons vigilants et ne manquerons pas de vous informer si d'autres adaptations (pass vaccinal ...) venaient à être mises en place en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire en France et des recommandations des autorités et de la fédération.